## LE CANAL DE GOULAINE

## Ville de Basse-Goulaine

## **Votre itinéraire**



- o Départ : Parking rue de la poste
- À partir du panneau de départ, prendre le cheminement piétonnier qui longe la rue du Grignon en direction de Nantes sur 800 m.
- O Tourner à droite et encore à droite le chemin entre les arbres.
- Tourner à gauche et emprunter la passerelle du canal de Goulaine pour le longer sur la droite, chemin de halage.
- o À l'intersection prendre à gauche, au carrefour tourner à droite et passer sous la N 249.
- O Longer les serres à droite et continuer sur le chemin de terre.
- o Au croisement, prendre à gauche la rue de l'Arche puis à droite rue des Vallées jusqu'à la place des trois cheminées.
- O Dans le village, prendre le petit sentier jusqu'au chemin du petit Havre.
- O Prendre à droite et traverser la rue du Taillis Queneau.

o Longer l'usine de traitement des eaux à gauche jusqu'au village le Bois David.

 Prendre à droite la rue du Chaussin, traverser la rue des Vallées et s'engager dans la rue de la Cressonnière.

 À l'extrémité tourner à droite, au carrefour tourner à gauche et longer la route des maraîchers jusqu'au canal de Goulaine.

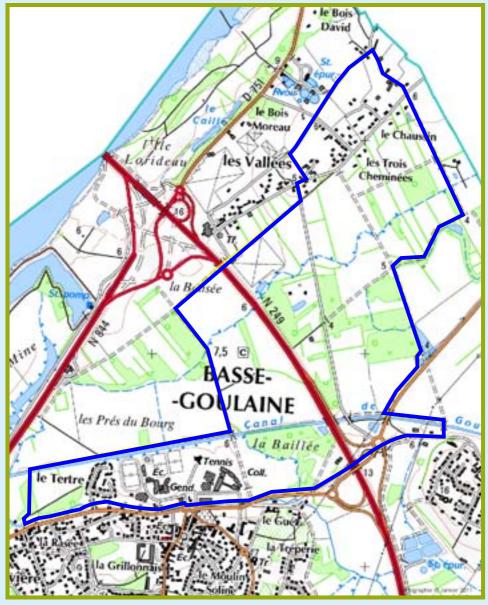
 Tourner à gauche, passer sous la route des maraîchers et prendre 100 m plus loin la passerelle à droite pour enjamber la Goulaine.

 Prendre à droite la rue de l'île Chaland sur 150 m environ puis la 1ère route à gauche.

o Emprunter les deux tunnels successifs pour passer sur le pont de la N 249.

O Longer la piste cyclable pour revenir au point de départ.





Départ/Arrivée : Parking de la poste (bus ligne 29 arrêt Grignon)
Caractéristique du sentier : entre ville et campagne

Circulation en vélo autorisée

Distance : 8 km Difficulté : famille

Durée: 2h30